

## Commissariat général à la stratégie et à la prospective



Noël Leuthereau-Morel

06 mai 2014

**Compte-rendu de la réunion de travail du GT 1: "La RSE, levier de compétitivité et de mise en œuvre du DD, en particulier pour les PME" - mardi 06 mai 2014 à 14h00**

### **Thématique : financement et accompagnement des démarches RSE des PME**

22 présents

#### **Ordre du jour:**

- Introduction de la séance.
- Présentation du Panorama des actions CCI d'accompagnement des PME à la RSE et des aides financières disponibles de la CCI France
- Présentation de l'action « Entreprises Responsables en Ile-de-France », proposée par la CCI Paris Ile-de-France, l'ARD et Aéroports de Paris et mise en œuvre par la CCI Essonne.
- Présentation de l'Observatoire des aides aux entreprises à l'Institut Supérieur des Métiers (ISM).
- Présentation de la démarche d'accompagnement à la RSE par Bpifrance.
- Présentation de « Rendre la RSE, levier de performance, accessible aux PME ».
- Débriefing et synthèse des débats.

#### **I- Introduction :**

Validation du plan du rapport intermédiaire et retour sur la séance du 3 avril ; présentation des auditions du jour. Introduction de la thématique de la séance, « dialogue avec les parties prenantes sous le prisme des PME » par Jan-Erik Starlander.

#### **II- Auditions**

1. Présentation du Panorama des actions CCI d'accompagnement des PME à la RSE et des aides financières disponibles, CCI France.

*Intervenant : Jan-Erik Starlander, chargé de mission RSE à CCI France ;*

La CCI France a mis en ligne un service nommé Semaphore proposant par son réseau, une base d'informations sur les différents dispositifs d'accompagnement pour les créateurs et les entreprises. Plus de 5000 de ces dispositifs d'accompagnement, européens, nationaux ou locaux y sont recensés.

Dans le cadre de cette action, l'outil Semaphore a notamment permis de recenser les aides pouvant être accordées aux entreprises dans leurs recherches de financement. Il est à noter que ces aides ne sont pas toutes liées à la RSE puisqu'il n'existe pas d'entrée directe sur ce thème aujourd'hui. Cependant, via des mots clés, il est possible de rapprocher un certain nombre d'entre elles pouvant être liées au financement de démarches RSE.

Annexe 1 : «

*Echange questions-réponses :*

**Accords publics locaux :** un travail est mené sur le panorama des accords publics locaux en faveur de la RSE, en visant les grandes actions. Ce travail devrait être finalisé à la rentrée 2014.

**Taux d'utilisation des aides :** l'utilisation des aides varie selon les questions (mots clés) d'entrée : sur les questions d'environnement, parfois, l'Ademe procède à ce calcul en raison de la forte utilisation des ressources dans ce domaine. Les thématiques nouvelles, elles parlent en générale peu aux entreprises et sont donc peu utilisées car peu recherchées. S'agissant du fond européen enfin, son utilisation reste difficile à évaluer en raison de la lourdeur des procédures.

**Freins :** le côté intégré de la démarche est parfois problématique. Beaucoup font en réalité de la RSE sans l'identifier en tant que tel. D'un autre côté, les actions identifiées comme étant des démarches RSE sont peu mises en avant.

**Approche/entrée RSE :** l'entrée en général ne se fait pas par la RSE. En effet, la RSE est une approche, et non une compétence. Or, l'outil Semaphore permet une recherche sur une approche globale.

**Analyse des financements :** les ministères et les chambres consulaires analysent régulièrement les financements qui existent, mais il n'existe pas de financement global. Or, les entreprises cherchent de la simplicité.

→ **Proposition :** inventorier l'ensemble des aides publics serait un point positif, étant donné la complexité et la multiplicités des aides existantes.

**Accompagnement :** un parcours d'accompagnement a été construit dans les Alpes maritimes, mais il s'agit là plutôt d'une autoévaluation liée à une idée de parcours progressif et accompagné.

2. Présentation de l'action « Entreprises Responsables en Ile-de-France », proposée par la CCI Paris Ile-de-France, l'ARD et Aéroports de Paris et mise en œuvre par la CCI Essonne.

*Intervenants :* Pierre-Olivier Viac, Responsable département entreprises à la CCI Essonne.

L'agence Régionale de Développement d'Ile-de-France, la Chambre de commerce et d'industrie Paris Ile-de-France et Aéroports de Paris ont lancées en 2013 un dispositif d'accompagnement des entreprises franciliennes à la mise en place de la responsabilité sociétale (RSE).

Cet accompagnement propose notamment un diagnostic RSE visant à permettre l'élaboration d'un plan d'action sur trois ans, un accompagnement à la mise en place d'une démarche conforme au

référentiel ISO 26000, ainsi qu'une expertise et l'analyse des conditions financières pour sa réalisation. Il répond aux besoins des entreprises qui ont pour objectifs d'intégrer les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités, de mesurer leurs interactions de l'entreprise avec les parties prenantes et d'être reconnu dans cette démarche pour leur engagement volontaire. L'objectif pour ces entreprises est une meilleure intégration des enjeux RSE dans le développement des entreprises.

Annexe 2 : « Présentation-CCI-France-Essonne »

*Echange questions-réponses :*

**Pérennité de la démarche :** Les démarches sont pérennisées chaque année via un contrôle. Souvent les éléments essentiels pour pérenniser la démarche relèvent de la mise en place et du déploiement d'une stratégie, la subvention ne semblant pas être l'élément le plus incitatif. La méthode de stratégie, de développement sont les rouages moteurs.

**Freins :** Lorsqu'un dirigeant de PME décide d'entreprendre une démarche PME, il peut avoir besoin de soutiens dans sa démarche, qui sont souvent trop chers. Dès lors, il peut être tenté d'avoir recours à des stagiaires qui ne sont pas souvent en mode opérationnel. N'étant dès lors pas nécessairement convaincu par la démarche, il peut décider de l'abandonner, mais il semble que le lien entre le financement thématique et la construction d'un plan d'action puissent palier ces difficultés.

Le coût de la démarche peut également être un frein important, mais le recours à des groupements en se basant sur l'expérience en PME, et avec des profils très complémentaire permet de surmonter ces difficultés.

**Coût :** la démarche en Île-de-France coûte 2.000 euros. Elle comprend un diagnostic de trois jours ainsi que six jours de conseils apportés à l'entreprise, et répartis sur six mois.

**Budget global :** L'action menées en Île-de-France a débutée mais n'est pas arrivée à terme, ce qui ne permet pas d'en connaître le coût interne. Néanmoins, une cinquantaine d'entreprises de l'Essonne ont déjà montré leur intérêt pour cette action.

### 3. Présentation de l'Observatoire des aides aux entreprises à l'Institut Supérieur des Métiers (ISM).

*Intervenants :* Nouara Haifi, Chef de projet.

Développé par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM) avec l'appui des pouvoirs publics, l'Observatoire des aides aux entreprises et du développement économique a notamment pour objectif d'apporter une information sur les politiques d'aide aux entreprises et de développement économique développées en direction des PME via un répertoire des aides aux entreprises et une veille de l'actualité ces aides.

L'Observatoire s'adresse notamment aux PME et TPE, aux porteurs de projet de création d'entreprise et de reprise d'entreprise, aux réseaux d'accompagnement de la création d'entreprise et de la reprise d'entreprise, aux chambres consulaires et organisations professionnelles, aux développeurs économiques, aux collectivités locales et territoriales, et aux services de l'État.

Par son outil recensant les aides publiques, il diffuse des informations sur les aides économiques auprès des acteurs institutionnels, des réseaux d'accompagnement et des entreprises. Son répertoire référence plusieurs milliers d'aides publiques aux entreprises et consultable gratuitement, permettant une recherche thématique et/ou cartographique des aides au niveau communal,

départemental et régional. Il n'existe pour le moment pas d'entrée RSE, mais par recoupement de mots clés et de catégories de projets (qui déterminent le besoin de financement), des aides au financement de la RSE peuvent être trouvées. Les informations qui y sont communiquées permettent de capitaliser l'information sur le contexte économique, législatif et politique de ces aides en faveur des PME. En contrepartie, ce dispositif d'information sur les aides aux entreprises permet à l'Institut Supérieur des Métiers de développer une expertise sur le champ des aides publiques aux entreprises, d'analyser les aspects opérationnels et les effets des aides publiques aux entreprises.

Annexe 3 : « Présentation-ISM »

*Échange questions-réponses :*

**Entrée RSE :** il n'existe pas aujourd'hui d'entrée RSE dans le répertoire des aides compte tenu de l'inexistence de dispositifs dédiés. Le plan d'indexation de l'observatoire est, néanmoins, évolutif. De ce fait une entrée RSE peut être créée, soit pour référencer de nouveaux dispositifs orientés RSE, soit pour réindexer les dispositifs existants qui répondent partiellement à une logique de RSE.

Par ailleurs, la base de données de l'ISM peut être mise à disposition d'une plateforme RSE ou autre système d'information dédié en utilisant un web-service (transfert de flux de données du site de l'observatoire vers le site partenaire pour une actualisation en temps réel des informations)

**Cible :** 80% des entreprises consultant le site sont des entreprises de moins de 10 salariés, depuis 2002.

**Volume des aides :** les fiches descriptives ne permettent pas de connaître le volume des aides accordées. Les dispositifs d'aide référencés dans la base de données de l'observatoire proviennent à 80% des collectivités territoriales.

#### 4. Présentation de la démarche d'accompagnement à la RSE, par Bpifrance.

*Intervenant :* Didier Havette, Directeur du développement durable, Bpifrance.

Bpifrance (banque publique d'investissement) a pour vocation d'accompagner les entreprises notamment les PME, ETI et entités de taille plus importante à dimension stratégique pour l'économie française). Elle assure en outre l'accompagnement et le soutien renforcé à l'innovation, à l'export et à la croissance externe.

Bpifrance a adopté une démarche d'investisseur responsable de long terme et a cherché à inciter ses participations à la prise en compte des meilleures pratiques, notamment en matière d'investissement de long terme, d'investissement socialement responsable (ISR) et de prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

En 2013, Bpifrance a financé 78 000 entreprises. Lorsqu'elle entre à leur capital, elle demande qu'un certain nombre d'engagements au management soient pris. Est ainsi signé lors de la mise en place du pacte d'actionnaires, une lettre de progrès, avec une méthodologie très précise. Des rendez-vous annuels via un prestataire (Greenflex) avec le management sont ensuite fixés afin de mesurer les progrès accomplis. Quatre thématiques sont particulièrement analysées : le développement de l'emploi, en particulier chez les jeunes, la promotion de l'entrepreneuriat féminin, la qualité de la gouvernance et du management et, enfin, l'optimisation de l'utilisation des ressources énergétiques.

Annexe 4 : « Présentation-BPI-France »

*Echange questions-réponses :*

**Formation** : pour le moment, il n'existe pas de pas de formation-action dans le cadre de cette démarche, mais les demandes sont quasi inexistantes.

**Intérêt pour la démarche** : les premiers intéressés par la démarche sont en général les dirigeants d'entreprises. Néanmoins, avec une meilleure connaissance des enjeux RSE, les personnes intéressées sont plus variées. La connaissance de la RSE s'est ainsi accrue en deux ans, mais le moteur majeur n'en reste pas moins la conviction de ceux qui la mène, et l'intérêt économique pour l'entreprise à la mener.

**Coût** : le coût de la formation s'élève à 300 euros en ticket modérateur. Le coût initial était de 2.000 euros, mais devant l'absence de demande, il a été abaissé, et a permis un accroissement des demandes.

**Cible** : la démarche est destinée aux clients de Bpifrance, mais pas seulement à ceux dans lesquels Bpifrance a une part du capital. En tenant compte des entreprises dans lesquelles elle investit on peut compter 3.000 cibles potentielles et plusieurs dizaines de milliers s'agissant de celles à qui elle accorde des prêts.

Les secteurs et le type d'entreprise visée sont très variés. Le type de produit/service produit a un impact important sur la recherche de politique RSE.

**Durée** : la formation peut s'étaler sur 6 à 8 mois. Elle permet des regroupements sur trois jours et demi et deux journées de présence des consultants aidant à la démarche, en entreprise. Destiné aux clients BPU mais pas seulement ceux dont ils ont une part du capital. Avec les investissements = 3000 environ. Prêts = plusieurs dizaines de milliers.

**Obstacles à la RSE** : peu de banques prêtent aujourd'hui aux PME et plus particulièrement pour des investissements devant permettre d'élaborer une démarche RSE, qui est, d'autre part, encore peu courante.

## 5. Présentation de « Rendre la RSE, levier de performance, accessible aux PME ».

*Intervenant* : Gérard Cappelli, dirigeant de la société de conseil Croissance PMI, et Président et Administrateur de l'AFQP Ile de France.

Une grande majorité des entreprises ne sont aujourd'hui qu'à l'étape de départ de la démarche RSE, voire à l'arrêt ou à l'étape opérationnelle. Ceci explique le sentiment qu'il existe une certaine distance entre la RSE et les PME. La RSE et l'excellence dans la vie de l'entreprise n'en demeurent pas moins complémentaires.

La démarche Rexcelys a ensuite été présentée. Construite autour de neuf thèmes et trente-six critères, elle est une démarche progressive, adaptée à la maturité de la PME cherchant à permettre un échange de bonnes pratiques régionales et nationales. Pour un coût limité à 1.500 euros par ans. Elle permet une évaluation à la croisée de la démarche RSE et de l'évaluation managériale. Elle démarre par une formation et est suivie d'une auto-évaluation, puis d'une évaluation sur site. Selon le niveau de maturité atteint, la démarche peut être labellisée pour deux ans, avant qu'un point des actions soit mené, permettant une seconde labellisation.

Gérard Capelli a conclu sur la grande variété des outils RSE, dont il pense que beaucoup vont disparaître en régionaux de ce foisonnement. Il reste néanmoins convaincu de l'utilité des

écosystèmes régionaux et associatifs comme appui de développement des démarches RSE dans les entreprises.

Annexe 5 : « Argumentaire-REXCELYS-V2 » et « Présentation-AFQP-CROISSANCE-PMI-GC »

*Échange questions-réponses :*

**Cible :** Rexcelys s'intéressent aux entreprises de 10 à 100 salariés. Il ne s'agit pas d'une limite dans l'absolu, puisqu'elle est élargissable, mais l'objectif est de s'intéresser à un nombre d'entreprises étant arrivée à ce type de stade, et à un certain degré de maturité suffisante.

**Objectif :** L'objectif de l'outil Rexcelys est d'aider les PME à mettre en place un plan stratégique en les aidant à construire la démarche, là où elle ne trouvait pas les moyens, le temps, la motivation suffisante pour le faire.

**Echelle de la démarche RSE :** l'écosystème local et/ou régional sont particulièrement important dans cette démarche. Ils varient en fonction d'un écosystème déterminé. C'est donc un modèle qui doit s'adapter à l'écosystème local et à celui de l'entreprise.

**Interlocuteurs :** les clusters d'entreprises peuvent être des interlocuteurs, mais de manière plus générale, il sont nombreux à pouvoir l'être en France. L'un des grands ingrédients pour convaincre les PME de l'utilité de la démarche est de s'appuyer sur les **parties prenantes** qui ne sont pas nécessairement toutes connues par l'entreprise.

**Coût :** le coût de la démarche s'élève à 1.500 au maximum, par entreprise. Le prix n'a pas été choisi au hasard puisqu'il vise certaines entreprises qui ont aussi des moyens limités.

### **III- Débat interne et calendrier de la plateforme**

*Débat interne après auditions :*

Point fort :

- Il existe de nombreux **financements** liés aux aspects RSE.
- Comment convertir le chef d'entreprise s'il n'est pas déjà impliqué ? On va dans ce cas s'intéresser à sa stratégie et l'aider à bâtir un plan. Dans l'**accompagnement**, il faut prendre par étape les appréhensions du chef d'entreprise pour y répondre au mieux.
- Le degré de maturité dans la démarche de l'entreprise est important.
- Les fédérations professionnelles sont des acteurs qui gagnent en importance s'agissant de l'**accompagnement** des entreprises. L'Exemple du parrainage est également important pour soutenir la démarche. Mais les différents accompagnateurs ont un rôle différent selon la durée de leur implication ou l'élément sur lequel ils travaillent.
- Pour que l'**accompagnement** fonctionne, il y a un besoin de sensibilisation et de travail collectif avec le dirigeant de l'entreprise. L'accompagnement variera selon le degré de maturité de la démarche, et s'échelonnera en différentes phases. Cet accompagnement devra également tenir compte des spécificités de branches et inter-entreprises.
- Un bon **accompagnement** se fera par l'implication des ressources humaines et des acteurs sociaux (entrepreneurs, syndicats, représentants des salariés), dans la démarche.

Points faibles :

- S'il existe de nombreux **financements**, ne sont-ils pas trop nombreux ? Ils sont d'autre part relativement complexes (notamment les financements européens), et ne sont pas directement identifiés comme étant liés à la RSE, mais ont d'autres points d'entrée (environnemental, sociétal, écologique...)
- Il n'existe pas de point d'entrée par guichet unique sur la RSE et son **financement**, alors que les démarches peuvent être complexes.
- Les TPE demandent plus rarement des aides au **financement** de la RSE.
- Beaucoup d'entreprises ne savent pas ce qu'est l'**accompagnement**, d'où l'importance des prescripteurs.

Pistes d'améliorations et propositions :

- Création d'un guichet unique (éventuellement régional) tenu par des personnes formées, pour accéder au **financement** des démarches RSE notamment.
- Besoin d'amélioration des informations sur savoir où trouver les **financements**.
- L'**accompagnement** d'entreprises devra notamment porter sur les aspects de gouvernance.

Questions à approfondir :

- Le **financement** de la démarche est-il toujours nécessaire ? Est-il un enjeu central du développement de la RSE en entreprise ?
- Le **financement** de la RSE peut-il demeurer tel qu'il est ou devrait-il varier par branche/secteur d'activité ? Combien d'entreprises pourraient en bénéficier ?
- Dans le cadre du **financement** des démarches RSE, est-ce qu'une aide au financement des aspects diagnostiques pourrait être une première étape constructive dans la stratégie RSE d'une entreprise ?
- Le lien entre la RSE des PME et des grandes entreprises dans leur relation de donneurs d'ordre et sous-traitant, est à approfondir, notamment sur les questions d'**accompagnement**.
- Quels sujets RSE ne sont pas pris en compte dans les **financements** ?

*Calendrier prévisionnel des auditions :*

- **4 juin 2014**, de 10h00 à 17h00 : auditions sur le thème de la compétitivité. Organisation par Odile Uzan, Pierre Bardelli et Michel Laviale.
- **18 juin 2014**, de 14h00 à 17h00 : auditions sur le thème donneurs d'ordre – sous-traitant. Organisé par Gérard Brunaud.
- **02 juillet 2014**, de 14h00 à 17h00 : auditions sur le thème labellisation.

*Sujets divers :*

- Lors de la prochaine réunion plénière, le **24 juin 2014**, les premières préconisations du GT1 ainsi que les compte-rendus seront présentés.